74e ANNEE. — N° 88. DIMANCHE 29 JUILLET 1934.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Tout le monde voit maintenant le danger. Prendra-t-on à temps les indispensables mesures de précaution ?

Lors de son récent voyage à Venise, Hitler avait pris, paraît-il, de solennels engagements envers Mussolini qui s'en portait garant. La presse fasciste, sur le mode emphatique qui lui est naturel, vantait le grand service que le Duce venait de rendre à l'Europe. Il ne serait plus question de l'Anschluss : C'était fini. C'était juré. Le dictateur allemand avait renoncé à toutes ses visées d'annexion et la paix, la vraie paix — celle qui n'est pas une veillée des armes — allait étendre son règne bienfaisant sur les nations réconciliées...

Depuis lors l'hitlérisme a manifesté sa volonté de pacification d'abord par les massacres du 30 juin en Allemagne, puis — faisant de l'assassinat un article d'exportation — par le meurtre du chancelier Dollfuss et le déclenchement de la guerre civile en Autriche.

⁂

Que le coup de Vienne ait été frappé par Berlin, personne au monde n'en peut douter. Il y a des évidences qui n'ont pas besoin d'être démontrées...

Tout ce dont les nazis d'Autriche ont besoin pour développer leur terrorisme sur le pays, ils le reçoivent d'Allemagne. Celle-ci les y entretient à demeure et comme mobilisés sur place aux ordres et pour le compte de Hitler contre le gouvernement régulier de la nation que le Führer a résolu d'annexer. Munitions, explosifs, matériel, engins de toutes sortes sont expédiés aux hitlériens autrichiens par les soins diligents des hitlériens allemands.

Depuis quelques jours les correspondants étrangers à Berlin signalaient qu'on y parlait en grand mystère d'un coup de main qui serait tenté prochainement et qui annihilerait les effets de l'entrevue projetée entre Dollfuss et Mussolini. Ces jours derniers, en Suisse, on saisissait au passage sur le lac de Constance un envoi d'Allemagne destiné à l'Autriche et comportant tout ce qu'il faut pour faire la guerre civile...

L'attaque brusquée s'est produite au jour dit, à la veille même du départ pour l'Italie du chancelier autrichien. Elle a été menée avec une précision dans la tactique et une sûreté dans l'exécution qui accusent sa minutieuse préparation.

Rassembler des hommes en un point de la capitale, les revêtir d'uniformes menteurs, les répartir ensuite en plusieurs groupes montés sur des camions automobiles et dont chacun a son objectif particulier, tout cela n'est pas de l'improvisation. Il ne s'agit pas d'un mouvement spontané. C'est la mise en œuvre d'un plan soigneusement médité qui implique un commandement central, comme suffirait d'ailleurs à le démontrer ce fait qu'à la même heure du même jour le même soulèvement éclatait à la fois sur plusieurs points du territoire...

Et c'est véritablement une chose inouïe qu'un pays puisse entretenir ainsi des forces armées à son service et à son commandement sur le territoire d'un pays voisin avec lequel, officiellement, il vit en paix. Si c'est là un état de paix, qu'est-ce qu'on appellera l'invasion et la guerre ?

⁂

Des informations qui se sont précisées depuis deux jours, il semble résulter que la tentative naziste avait un double but.

D'abord supprimer Dollfuss, obstacle à l'Anchluss, symbole de la résistance à l'Allemagne et autour de qui se groupaient tous les éléments nationaux du pays. Puis le remplacer par ce louche personnage de Rintelen, instrument des nazis et agent de Berlin. Avec lui, Hitler aurait eu au gouvernement un bon fondé de pouvoir qui aurait organisé les étapes successives vers l'annexion à l'Allemagne.

Assassinat ! Coup d'Etat ! Les comploteurs n'ont pu réussir — jusqu'ici — que la moitié de leur besogne ! Agira-t-on assez vite et assez fort pour en empêcher l'achèvement ?

⁂

Tout arrive. Il semble que Mussolini ait vu le péril mortel que ferait courir à la paix l'expansion du pangermanisme installé au centre de l'Europe. Il a eu cette vision effrayante : son bon ami Hitler tenant les Balkans et faisant mur mitoyen avec l'Italie...

On annonce que le Duce a massé des forces importantes aux frontières autrichiennes en même temps qu'il adressait au nouveau gouvernement de Vienne des proclamations qui sont surtout destinées à servir d'avertissement aux gouvernants de Berlin.

Il est regrettable que cette clairvoyance ne soit pas venue plus tôt... Sentant la pointe allemande s'enfoncer dans sa chair, Mussolini réagit vigoureusement...

Au fond il doit se reconnaître de lourdes responsabilités. Entre la France et l'Allemagne il menait un jeu subtil et ambitieux qui n'était pas à la mesure de ses moyens. Au lieu, comme l'eût commandé son intérêt, de s'entendre simplement et bonnement avec la France pour une sérieuse coopération pacifique, il a voulu faire du prestige, une politique de panache et de gloire. Il s'est complu à des manifestations théâtrales comme celle de Venise que devait compléter celle de Riccione !... Çà faisait grandiose de convoquer successivement le chancelier d'Allemagne et celui d'Autriche pour recevoir ses inspirations. Grâce à quoi il apparaissait comme l'arbitre souverain et le suprême conciliateur !...

Réconcilier le chancelier d'Allemagne et le chancelier d'Autriche ! ! ! A-t-il cru vraiment que ça pouvait réussir ?

En tout cas, Mussolini sait aujourd'hui ce que valent les promesses de Hitler qui lui avait juré de ne rien faire contre le chancelier Dollfuss ! Il faut à la paix européenne d'autres garanties. On sait très bien en quoi elles doivent consister.

Le correspondant à Berlin du *Petit Journal* télégraphie : « *Seule la com-* « *munauté de vues française, anglai-* « *se et italienne contre l'Anschluss* « *a empêché une entrée armée des* « *nazis sur Vienne.* »

Eh ! bien, c'est cette coopération étroite qui peut sauver l'Europe. Il faut la maintenir — et d'abord l'affirmer !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Le banditisme américain

Il y a quelques années, l'enlèvement du fils de Lindberg, le célèbre aviateur, a été l'occasion pour la vieille Europe de découvrir la réalité de la formidable organisation criminelle qui s'étend sur tous les Etats-Unis et qui ne comprend pas seulement des « gangsters » ou contrebandiers d'alcool, largement pourvus de fusils-mitrailleurs et d'autos blindées, mais aussi d'assassins à gages toujours prêts à faire disparaître un ennemi gênant ou à opérer un rapt fructueux. A New-YorK, en plein cœur de la métropole, à Chicago, ailleurs, il y a des centres parfaitement organisés où le prix et les conditions de la suppression d'un rival, d'un concurrent, d'un adversaire sont réglés d'avance.

On pourrait crier au roman-feuilleton et s'imaginer qu'il s'agit là encore d'un de ces tours que joue au monde l'imagination trop fertile de ce peuple passionné de mystère et d'aventures, si les faits n'étaient là. Depuis deux ans, le palmarès des « enlèvements » — lisez les disparitions totales de personnages de la haute bourgeoisie, de l'industrie et de la finance — a atteint un chiffre impressionnant. Au hasard, citons ceux de Haskel Bohn, en juillet 1932, de Jackie Russel, en septembre, de Sydney Mann en octobre, de Paul Marciante en novembre, des époux Gecht en décembre, d'Ernest Schœning en janvier 1933, de Mary Skeele en Février, de Charles Boettcher et de Peter Myers en Mars, de Jérôme Factor en avril, de Margaret Macnath en mai, de William Hamm en juin, etc. Rien que pour la période du 1er octobre 1933 au 1er juin 1934, 172 personnes, dont 82 enfants des deux sexes, appartenant à un milieu social élevé, ont mystérieusement disparu de leur domicile. Pour 42 d'entre elles, des rançons ont été demandées, s'élevant à des sommes de cinq mille à deux cent mille dollars. Onze seulement ont été rendues à leurs familles. Dans les carrières de pierres avoisinant New-York, et dans les flots de l'Hudson, on a retrouvé, pendant la même période, 292 cadavres, dont les vêtements et l'examen des corps ont prouvé qu'ils appartenaient à des gens de condition modeste... et que ceux-ci avaient été poignardés ou étranglés.

Les autorités américaines seraient décidées, nous assure-t-on, à une répression énergique, et on a commencé par la condamnation à mort du bandit Walter Mac Gee, auteur de l'enlèvement de la fille du maire de Kansas City qu'a suivi l'exécution dramatique du gangster Dillinger. On ne peut que regretter qu'elles aient attendu si longtemps pour traquer une maffia capable pour le moins d'éloigner du Nouveau-Monde le voyageur étranger. Jusqu'ici, en effet, les peines prononcées contre les « kidnappers » ou spécialistes de l'enlèvement, étaient dérisoires : cinq ans de prison, douze ans de travaux forcés au cas de meurtre reconnu... et parfois l'acquittement lorsque la victime était restituée à ses parents !

Désormais, les kidnappers sont mis « hors la loi », et n'importe qui peut les abattre. Espérons que cette excommunication majeure sera accompagnée de quelques visites dans les bouges de New-York, San Francisco et Chicago.

Pol HARDOUIN.

Informations

Déclaration de M. Herriot

A l'issue de la séance de mercredi du groupe radical-socialiste, M. Herriot, répondant à une question de M. Zay, déclara :

« J'ai défendu la trêve à Clermont ; j'étais lié par un engagement. Je l'ai tenu. Mais à Nantes, il n'en ira pas de même. »

Négociations franco-allemandes

Les assurances données, jeudi matin, par M. Lamoureux, ministre du commerce et de l'industrie, aux représentants de la Fédération française des peigneurs de laine et qui, d'après certaines personnalités bien informées, concerneraient environ 85 0/0 des chiffres des contingents anciens, ont été de nature à autoriser la reprise du travail dans les usines du Nord et de l'Est, dès mardi.

On considère, dans les milieux compétents, que les négociations économiques actuellement en cours à Berlin ont reçu, sur certains points au moins une conclusion favorable et que, d'une façon générale, elles s'orientent vers une entente qui ne saurait plus guère tarder à être réalisée.

La prolongation de l'accord de 1927, venant à expiration, le 30 juillet, c'est vraisemblablement, vers la fin de la semaine, que devra être signé le nouvel accord.

Compagnie engloutie pendant la guerre

L'autorité militaire procède à des fouilles dans la région de Lorette au lieu dit, le Mont-de-Cocagne, dans le but de retrouver un abri très profond renfermant les corps de toute une compagnie qui, pendant la guerre, y fut complètement ensevelie.

Les travaux seront activement menés.

L'agitation en Sarre

Le Front Allemand a déposé une plainte en justice contre la fermeture de son siège social et de deux succursales.

De leur côté, le D.N.B. et l'Agence Saar Correspondenz ont, d'accord avec le Front Allemand, déposé une plainte contre la suspicion de complicité dans l'attentat de Baumgartner contre le commissaire Matchs, qui a été à l'origine des perquisitions exercées contre eux.

En Autriche

L'attitude des puissances

Dès mercredi soir, les trois puissances garantes de l'indépendance autrichienne, la France, l'Angleterre et l'Italie, se sont concertées.

Elles ont, d'un commun accord, estimé que, jusqu'à plus ample informé, les événements d'Autriche étaient purement intérieurs et ne devaient pas, pour l'instant, avoir de répercussion internationale.

On attend le gouvernement Schuschnigg à l'œuvre, mais le contact étroit est maintenu entre les gouvernements de Londres, Rome et Paris.

Intervention de l'Italie

Quatre divisions sur le pied de guerre se trouvant dans la région de Bolsano, d'Udine et de Trieste ont reçu l'ordre de se diriger vers la Frontière Austro-italienne.

En outre, M. Mussolini a envoyé dès son arrivée à Rome un télégramme au prince Stahremberg, dans lequel il rappelle au chef des Hemwehren, que l'indépendance de l'Autriche constitue un principe qui a toujours été et sera toujours défendu par l'Italie.

Les milieux officiels se demandent s'il ne faut pas s'attendre à une intervention énergique du Duce à Berlin.

Le chancelier Dollfuss, avant de mourir, a prié le ministre Fey d'intervenir auprès de M. Mussolini, afin que ce dernier prenne soin de son épouse et de ses enfants.

En Bulgarie

Le Conseil des ministres a décidé de permettre aux agriculteurs de payer l'arriéré de leurs impôts en céréales.

EN PEU DE MOTS...

— La vague de chaleur qui sévit aux Etats-Unis, prend des proportions catastrophiques. Les décès dus à la chaleur atteignent 1.212. On abat les arbres pour nourrir le bétail.

— L'ex-secrétaire d'Etat italien à l'intérieur, M. Arpinati, qui a été expulsé du parti fasciste, a été arrêté à Bologne.

— Paul Champ, le doyen de la presse sportive, est mort à Paris, à l'âge de 72 ans.

— A Sainte-Colombe-de-Querals (Espagne) l'autobus est tombé dans un ravin. Sur les 13 voyageurs, 7 ont été tués, les 6 autres sont très grièvement blessés.

— La commission Stavisky a ajourné ses travaux jusqu'à une date indéterminée.

— Au cours d'une rixe, le nommé Domingez, d'origine espagnole, demeurant à Castelsarrasin a porté un coup de pied au nommé Davilla au bas-ventre. Davilla a succombé peu après.

— Le jeune Maurice Durieu se baignait dans le canal à Castelsarrasin, lorsque, tout à coup, il coula à pic. Les secours arrivèrent, mais trop tard. Quand on retira Durieu de l'eau, il était mort.

NOS ÉCHOS

Une bonne raison.

On parle d'une dame qui vient d'épouser son beau-frère.

— Ces unions-là sont donc permises ? demande un curieux.

— Certainement, répond un ancien magistrat. L'article de la loi qui les concerne fut même, lors de la rédaction du Code civil, l'objet d'une longue controverse et fournit à Napoléon l'occasion de faire un bien joli mot :

« Messieurs, dit-il à ses collaborateurs, je suis un chaud partisan de ces sortes d'alliances, et pour bien des raisons, mais j'insisterai particulièrement sur le motif suivant : un veuf est généralement exposé à avoir deux belles-mères, tandis que celui qui épousera sa belle-sœur sera certain de n'en avoir qu'une ».

La pôvre !

Un jeune avocat demande au tribunal d'importants dommages-intérêts pour sa cliente blessée dans un grave accident d'automobile.

— Messieurs, conclut-il, vous accorderez ces dommages-intérêts à ma cliente, car elle a été grièvement blessée et, de plus, elle ne pourra jamais être mère du fait de cet accident.

— Pardon, Maître, interroge le Président, connaissez-vous votre cliente ?

— Non, Monsieur le Président, c'est une de ses parentes qui s'occupe de ce procès.

Alors, le Président, doucement :

— Votre cliente, Maître, a soixante-dix-neuf ans !

Réponse bien américaine.

Le colonel Lindbergh était allé passer quelques jours, en garçon, chez un ami de collège. Longues promenades, souvenirs de « campus », pêche à la truite.

Au retour, Lindbergh défaisant chez lui sa valise, s'aperçut qu'il lui manquait un pantalon. L'avait-il oublié chez son hôte, où lui avait-il été volé pendant le transport ? Il voulut en avoir le cœur net et envoya un télégramme ainsi conçu :

« N'ai-je pas oublié mon pantalon chez vous, old chap ? »

A quoi l'autre répondit :

« Vous étiez tout à fait décent quand vous êtes parti. »

Derniers conseils.

Mac Gregor, des Grands Magasins M. Gand Co, Edinburgh, 20 succursales en Ecosse, va rendre l'âme. Il donne un dernier conseil au jeune Ramsay, son fils et héritier unique.

— Deux qualités sont essentielles pour réussir en affaires : l'honnêteté et la prudence.

— Qu'appelez-vous honnêteté, père ? interroge le jeune homme.

— Toujours tenir les engagements qu'on a pris.

— Et qu'appelez-vous prudence, père ?

— Ne jamais prendre aucun engagement.

Le double.

Quand il était rédacteur en chef du *Figaro*, parlant d'un collaborateur un peu paresseux :

— Il ne fait rien, ce sacré X..., absolument rien, disait Capus.

— Et Z... ? lui demandait-on d'un autre collaborateur.

— Oh ! Z..., disait Capus, c'est une autre affaire : il travaille le double, au moins le double.

LES CONTEURS DE CHEZ NOUS.

L'espace d'un matin

Dans l'antique abbaye de la Novalaise, sise au pied du mont Cenis, vivait alors, conte la chronique « ung moult bonhomme », dont toute la vie n'était qu'oraison. Il avait nom frère Albe. Le père abbé, de race princière, inclinait avec grand respect sa crosse, sa mitre et sa croix pectorale devant l'humilité de son religieux. On parlait des vertus de frère Albe sur toute la terre chrétienne, mais on se fût bien gardé de l'instruire lui-même de tout ce bruit pieux, car les louanges des hommes sont parfois dans une âme pure comme la pierre boueuse que jette un insensé dans la candide transparence d'un lac. Frère Albe eût expié dans les mortifications et comme un péché (dont ses mérites auraient été la cause innocente) un renom si contraire à sa vie obscure, si fatal peut-être à sa simplicité. Déjà, cependant, au regard de tout le monastère, frère Albe portait l'auréole.

Or, un matin du mois de Marie tout gazouillant d'oiselets, à l'heure où les fleurs encensent dans les brises et les rosées de l'aurore, le bon religieux méditait sous les arceaux du cloître. Il songeait, tourné vers les corolles du préau ouvertes comme des cœurs, au lis des champs et à la rose mystique. Les fleurs, comme les astres, célèbrent la gloire de Dieu. Bien qu'amaigri par les veilles et les jeûnes, et tout porté qu'il était âme et corps vers le Ciel, frère Albe paraissait encore robuste et loin de la veillesse. La barbe d'or qui encadrait son fin visage d'ivoire n'accusait pas un fil d'argent.

Or voici que s'éleva près de lui un chant merveilleux. Ainsi doivent chanter les séraphins sous les voûtes du paradis. Le bon moine, interrompant sa méditation, porta ses regards autour de soi. Et il vit, sur un grand lilas chargé de thyrses blancs, un oiseau miraculeux. A peine plus gros qu'une tourterelle, il avait les pattes et le bec de fin corail, des yeux de gemme bleue et ses ailes palpitantes et aériennes semblaient découpées dans les feux de l'arc-en-ciel.

— Loué, sois-tu, Seigneur, et cent fois béni des hommes, s'écria frère Albe pour toutes les beautés dont la divine grâce repaît et réjouit leur ouïe et leurs yeux ! C'est toi que célèbre en ses mélodies ineffables cet oiseau inconnu ; il est devant mes pauvres prunelles comme une promesse et une récompense !

Et, les mains jointes, frère Albe ne pouvait détacher ses regards de cet oiseau étrange et radieux. Il s'approcha, afin de le mieux admirer ; l'oiseau s'envola pour se poser un peu plus loin sur un cytise doré. Frère Albe, le pas glissant, aussi muet que le cœur qui prie, s'avança dans le silence des choses. Les ailes de lumière passèrent les arceaux et le toit. Le religieux sortit en grande hâte et retrouva la merveille et le charme. C'est ainsi que, de proche en proche, du lilas au cytise, du cytise à l'aubépin, l'oiseau entraîna le moine jusqu'au cœur d'une obscure forêt — obscure communément aux yeux des pauvres pécheurs, car, pour frère Albe, elle était toute éclairée à cette heure du plumage et du chant de l'oiseau. Et le religieux s'assit, ravi, en extase.

Longtemps, il écouta cette céleste musique. Il ne priait plus ; il ne méditait plus ; il ne sentait ni le glissement de l'heure, ni l'inquiétude de la faim, ni rien qui fût d'ici-bas ; il reposait au-dessus des félicités des hommes ; il baignait dans la béatitude des élus !

Aussi mystérieux qu'à son apparition, le bel oiseau, soudain, s'envola, comme s'évanouit l'arc-en-ciel au fond des nues. Frère Albe, aussitôt, retomba sur la terre. Il vit les arbres, les mousses, les fleurettes sauvages ; il vit des oiseaux aux pauvres ailes de bure, pareils à d'humbles moines quêteurs ; il ouït sans plaisir leurs chants aigus et courts, tel le son du verre qui se brise. Il avait faim et, se reprochant de s'être laissé divertir de l'oraison coutumière, les yeux baissés par pénitence, mais tout ébloui encore dans son cœur et tout caressé d'harmonie, il reprit le chemin du couvent.

La cloche tintait l'office. Puissantes et douces, ses vibrations emplissaient la vallée, s'élevaient d'un vol égal vers les neiges des monts. « Ce doit être, songea-t-il, quelque nouvelle campane dont notre père abbé nous a ménagé la surprise. » Il arriva ainsi à la porte du monastère. Un frère portier vint à lui, qu'il ne connaissait pas. Tous deux s'inclinèrent l'un vers l'autre, les mains croisées sur la poitrine, en prononçant l'*ave*.

— Dois-je vous conduire auprès de notre vénéré père ? demanda le portier.

— Pardonnez-moi, répondit frère Albe, mais j'ai dessein de joindre au plus tôt le frère cellerier, étant sorti à jeûn, de grand matin, par la merveille d'un oiseau qui...

Ce disant il porta ses regards autour de soi et ne reconnut point sa maison. Il la trouvait plus vaste, mieux ordonnée, moins grise. Le portique et la croisée avaient succédé à l'ogive et au porche. Des frères passaient, deux à deux, en longue théorie, qui se rendaient à la chapelle. Penché vers eux, les mains tremblantes, il les envisagait tour à tour, avec une croissante anxiété. Ce n'étaient que figures étrangères.

— Seigneur ! s'écria-t-il chancelant, où votre divine bonté m'a-t-elle conduit ?

Le frère portier, qui le soutenait, lui répondit avec douceur :

— Vous êtes, mon frère, à l'abbaye de la Novalaise ; ne le voyez-vous pas ?

— Mais je n'aperçois point notre vénéré père Benedictus... Où est le frère Eloi, dont les fins pinceaux couvrent d'enluminures le vélin des psautiers ? Où notre frère Paulin, qui sur ses orgues fait chanter le chœur des séraphins ?... Où, le frère titrier, le très docte Stéphane ?...

Deux ou trois religieux s'étant détachés du cortège pour assister le portier, dont l'émoi faisait peine, considéraient avec grand'pitié leur frère inconnu. Il arrivait sans doute de quelque monastère lointain : la fatigue de la route, jointe à l'épuisement dû aux disciplines et aux jeûnes, avait apparemment altéré ses esprits.

— Quels étranges propos tenez-vous ? dit l'un d'eux qui portait barbe grise. Ceux dont vous parlez, s'ils vivaient sous l'autorité du bienheureux Benedictus, dorment depuis trois cents ans dans la paix du Seigneur.. Ils moururent martyrs quand les Barbares, massacrant tout ce qu'ils purent atteindre, pillèrent le monastère et y mirent le feu. Les murs, relevés, se repeuplèrent, mais d'autres calamités fondirent derechef sur nos frères infortunés ; pestes, famines, assauts. L'an passé, nous redoutions encore les ennemis de notre duc et de notre foi. Mais nous avons tant fait, par nos mortifications et nos prières, que Dieu a détourné de nous ses fléaux. Le Seigneur a dit : « *Dabo pacem...* J'établirai la paix dans l'étendue de votre pays et il n'y aura personne qui vous inquète. » Voici soixante ans que je tiens — à travers bien des épreuves, mon frère — les orgues de notre chapelle, et j'ignorerais tout du frère Paulin que vous invoquez, s'il n'avait composé des cantiques de Noël et une séquence pascale belle entre toutes celles de notre sainte liturgie, que le dévouement d'un novice, au temps des Barbares, sauva du pillage et du feu... Mais, mon frère, à présent que vous voilà instruit, comment nous expliquer vos paroles ?

Frère Albe tomba incontinent à genoux, sur les dalles, et, les mains jointes, les yeux au ciel, conta sa merveilleuse aventure. Il dit les ailes de lumière et le chant divin, le charme, la forêt, l'extase. Il croyait de tout son cœur être parti ce jour même, au lever du soleil, à la poursuite de l'oiseau miraculeux.

Tous connurent alors que, par grâce insigne et particulière, Dieu avait voulu qu'au lieu des clameurs et des horreurs barbares, des affres de la famine et de la mort, frère Albe ne vît et n'entendît au long d'une matinée de trois siècles qu'une clarté céleste et qu'un chant de paradis.

— « Notre-Seigneur, explique la chronique de la Novalaise, luy envoya ung ange en semblance d'un oiseau... et luy sembloit estre demouré seulement depuis le matin jusques à midy, d'autant qu'il n'estoit envielly ne sa barbe usée. »

Léon LAFAGE.

Entre matuvus.

Un ténor et un baryton discutent de leurs mérites respectifs.

— Mo, dit le premier, chaque fois que je chante tel air, c'est un tonnerre de *bis*.

— Et moi, riposte l'autre, chaque fois que je chante tel air, c'est un tremblement de *ter*.

A recommencer.

La petite Emely a été à l'école pour la première fois.

— Eh bien, chérie, lui dit sa maman, qu'as-tu appris aujourd'hui ?

— Rien, répond Emely d'un air désespéré, je dois y retourner demain.

Belle confiance.

Monsieur. — Pour le lot de 5 millions, tu peux en faire ton deuil ! Il est remplacé par deux de 2 millions et demi...

Madame. — Alors, je vais prendre deux billets !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Exonérés de la taxe

Les blés livrés au minotier pour la consommation familiale ne paient pas la taxe de trois francs.

Nous recevons de M. René Besse, député, la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Dans le numéro du 27 juillet du « *Journal du Lot*, vous avez publié une réponse de M. le Ministre de l'Agriculture à M. de Montaigu député de la Loire-Inférieure, de laquelle il résulte que les blés destinés à la consommation familiale ne pourraient être exonérés de la taxe de trois francs au quintal qu'à la condition d'être conduits au moulin par les producteurs, ce qui excluerait de la dispense de la taxe de trois francs les blés destinés à la consommation familiale mais pris à domicile par les meuniers, ainsi qu'il est d'usage constant dans notre département.

« Sachant tout l'intérêt que le « Journal du Lot » porte aux questions agricoles, je crois indispensable d'appeler votre attention sur le fait qu'il s'agit là, sans doute, d'une réponse du ministre sinon ancienne, du moins rédigée avant le vote de la nouvelle loi sur les blés promulguée le 9 juillet.

« En effet, le texte de l'art. 5 de la loi du 17 mars 1934, sur lequel s'appuie le rédacteur de la réponse susvisée, était ainsi libellé :

« Lorsqu'il existera des usages locaux anciennement établis, seront « exonérés de cette taxe (taxe de « trois francs aux 100 kilos) dans la « mesure de trois quintaux par an et « par personne vivant ou travaillant « à demeure sur l'exploitation, pour « la consommation familiale, les « cultivateurs qui conduiront au « moulin le blé récolté par eux ou « qui feront avec le boulanger « l'échange de ce blé ou de farines « contre du pain. »

« Sur amendement déposé par M. Perrot, député du Finistère, et par moi-même, l'article 10 de la loi du 9 juillet 1934 reprit le texte ci-dessus en substituant les mots :

« les cultivateurs qui *livreront* aux minotiers le blé récolté par eux »,

aux mots :

« les cultivateurs qui *conduiront* au moulin le blé récolté par eux ».

« Au surplus, la discussion qui s'est instaurée à la Chambre pour le vote de cet amendement donne au mot : « *livreront* » toute sa valeur.

« En conséquence, aucune difficulté d'interprétation ne peut subsister depuis la promulgation de la loi du 9 juillet 1934.

« Les blés produits par les cultivateurs dans les pays d'échanges, comme le Lot, pour leur consommation familiale et dans la limite de trois quintaux par personne et par an, sont dispensés de la taxe de trois francs ; qu'ils soient conduits au moulin par le propriétaire récoltant ou qu'ils soient pris à l'exploitation par le meunier lui-même.

« Je suis certain que cette précision intéressera les nombreux lecteurs du *Journal du Lot* qui produisent eux-mêmes le blé destiné à la consommation de leur famille.

« Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

« René Besse.
Député de Cahors ».

P. T. T.

Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique compatriote, M. Bennet, inspecteur des P.T.T. à Cahors, est nommé directeur à Foix.

Cette nomination a été accueillie avec joie par le personnel des P.T.T. du Lot et par les nombreux amis que compte M. Bennet dont le départ de Cahors, où il a résidé depuis de longues années sera, toutefois, vivement regretté.

Nous adressons à M. Bennet nos bien vives et amicales félicitations.

Un oubli

L' « Officiel » publie, par département, la liste des ouvriers et employés auxquels la médaille d'honneur du travail a été décernée. Pas une médaille n'a été décernée dans le Lot !

A LA MER, A LA MONTAGNE

Ayez les pieds nets de cors, et vous serez heureux. « Le Diable » enlève les cors en 6 jours pour toujours. Mais attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95 toutes Pharmacies et à Epernay, Pharmacie Weinmann, Dépôt à Cahors, Pharmacie Orliac.

PALAIS des FETES

SAMEDI 28
DIMANCHE 29 (*à 21 heures*)
Dimanche (matinée à 15 heures)
Marlène DIETRICH
Victor MAC LAGLEN dans
X 27
Scénario et mise en scène de
Josef Von Sternberg
Un grand film sur l'espionnage

Légion d'honneur

Nous relevons avec plaisir dans la dernière promotion de la Légion d'Honneur, le nom de M. J.-F. Tomalin, administrateur-Directeur de la « la Vacuum Oil Co » (S.A.F., administrateur des Raffineries de la V.O.C., de la Cie Internatinale des Pétroles et de nombreuses autres sociétés. Cette nomination est applaudie par les nombreux amis que compte M. Tomalin dont la haute valeur, comme la grande affabilité, sont unanimement appréciées.

Enregistrement

Notre excellent compatriote, M. Larnaudie, receveur de l'enregistrement à Dieppe, est nommé à Bordeaux.

Nous adressons nos félicitations à M. Larnaudie qui est le gendre de notre ami, M. Armand Lagaspie.

Compatriote

Notre compatriote, M. Vitrac, rédacteur au ministère des Pensions est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Tous nos vœux de bonne retraite à M. Vitrac qui se retire à Pinsac dont il est originaire.

Poste automobile rurale

Le circuit de poste automobile rurale de St-Céré a été remanié et étendu à la commune de Frayssinnes qui se trouve ainsi dotée d'un établissement de poste.

A la Cour d'Assises

La femme Elie Darnis, de Saignes, qui est inculpée d'infanticide, et qui doit comparaître devant les Cours d'assises du Lot dans la session de septembre, sera défendue par Me de Puységur, du barreau de Figeac.

Ecroué

Ainsi que nous l'avons annoncé, le nommé Villespy, notaire dans le Gers, qui a commis des détournements s'élevant à un million, environ, comparaîtra devant les assises du Lot.

Il a été conduit, jeudi, à Cahors, et écroué à la prison.

Attention à l'affranchissement des journaux réexpédiés

L'administration des postes rappelle, dans l'intérêt des personnes qui se déplacent, que, les journaux sont passibles, suivant le cas, de deux tarifs :

Le plus réduit est valable seulement pour les exemplaires à destination du département de publication et des départements limitrophes ; le deuxième, qui est le double du précédent, est applicable dans les autres cas.

En conséquence, un journal réexpédié hors du rayon limitrophe, doit acquitter le complément d'affranchissement au moment de la réexpédition ; si ce complément n'a pas été acquitté, le journal est frappé, à l'arrivée, d'une taxe égale au double de l'insuffisance d'affranchissement avec application du minimum de perception, fixé à 10 centimes par envoi.

Les destinataires désireux d'éviter le payement de cette taxe, doivent inviter la personne qu'ils chargent de faire suivre leur courrier, à compléter, s'il y a lieu, l'affranchissement des journaux réexpédiés du rayon local au rayon général.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 27 juillet

Vol de fagots. — La femme Péchaud, 70 ans, de Cambayrac, est inculpée de vols de fagots au préjudice de M. Graffial, propriétaire. Elle prétend qu'elle croyait que ces fagots étaient à son fils. Elle est relaxée.

Accident d'auto. — Le tribunal condamne MM. Brunel et Girard à 16 francs d'amende, comme auteurs responsables d'un accident d'auto qui se produisit place Thiers, et où Mlle Albarel a été blessée.

16 fr LES 2 LITRES — LAZUR — Huile pour autos — VENDUE BIDON PERDU — P. 260

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 21 *au* 28 *juillet* 1934

Naissances

Fourcaud Marguerite, 1, place Henri-IV.
Bordes Jean, rue P.-Wilson.
René, rue P.-Wilson.
Marie-Micheline, rue P.-Wilson.
Merlo Christiane, 1, rue Falret.
Bru Jacques, 31, rue Lastié.
Détroit Pierre, rue Wilson.

Publications de mariage

Juin Jean, cultivateur à Berson (Gironde) et Pertut Jacqueline, s. p., à Cahors.
Lavaysse Georges, maçon, et Dieuzaye-de Amélie, s. p., à Cahors.

Décès

Calmette Louis, retraité, 67 ans, 9, place Thiers.
Lasvènes Yvonne, 5 ans, rue Wilson.

La sécurité des Punaises

Depuis la découverte du *Rozol*, elle n'existe plus. Un simple badigeonnage avec ce poison foudroyant anéantit instantanément tous ces répugnants insectes et leurs œufs. 6 fr. 95 le flacon. Toutes Pharmacies, Drogueries et Marchands de couleurs, etc. Pharmacie Orliac à Cahors.

CAHORS

Pour le maintien intégral des cours complémentaires

Les membres du bureau de l'Union départementale des Syndicats du Lot adressent à M. le Maire et à MM. les Conseillers municipaux de Cahors, la lettre ouverte suivante :

« A. M. le Maire et MM. les Conseillers municipaux de la Ville de Cahors.

« Messieurs,

« Nous venons d'apprendre avec peine que le cours complémentaire de Cahors vient d'être réduit à deux années. Cette nouvelle a produit, dans les familles ouvrières, une émotion dont nous avons de le devoir nous faire les interprètes auprès de vous.

« Malgré les difficultés de l'heure présente, nous ne pouvons admettre que la suppression d'un poste au cours complémentaire compromette le bon fonctionnement d'une ecole qui rivalise avec les meilleurs établissements d'enseignement primaire supérieur de notre département.

« La classe ouvrière de Cahors attache la plus grande importance au maintien intégral d'une école qui donne à ses enfants l'enseignement pratique et général adapté à ses besoins et correspondant à ses faibles ressources, enseignement qu'il faudrait créeer, s'il n'existait pas, parce que la prolongation de la scolarité s'impose à tous, notamment comme un des moyens de réduire le chômage, en restreignant la main-d'œuvre et en contribuant à l'organisation des loisirs, nécessité de demain.

« Si l'on veut réaliser des économies, ce n'est pas au détriment de l'éducation populaire. En tout cas, ce ne peut être qu'en supprimant des postes reconnus réellement et officiellement inutiles.

« Le cours complémentaire, qui coûte si peu, rapporte beaucoup. En effet, d'après les comptes rendus du Conseil municipal, la création d'un internat du cours complémentaire au lycée Clément-Marot a transformé en excédent de recettes le déficit du lycée (40.000 fr. de sauvés au budget). De sorte que l'école de la bourgeoisie vit grâce au secours inespéré que lui apporte l'école prolétarienne.

« Nous ne voulons pas insister sur ce spectacle paradoxal, mais nous demandons aux représentants de la classe aisée à ne pas se montrer ingrats envers l'école du peuple.

« Réduire à deux années le cours complémentaire, c'est compromettre son fonctionnement et tarir le recrutement de l'internat. C'est, par suite, causer un grave préjudice aux enfants avant de frapper les parents comme contribuables.

« Supprimer, pour réaliser des économies, c'est bien. Mais nous priver d'un service précieux, peut aggraver nos charges, ce n'est ni sérieux ni acceptable.

« C'est pourquoi, sans entrer dans d'autres considérations d'intérêt commercial, de prestige local et de défense laïque, nous reclamons énergiquement le maintien des trois années du cours complémentaire de Cahors. Et nous pensons pouvoir compter sur la municipalité et le Conseil municipal tout entier pour faire aboutir rapidement notre légitime réclamation.

« Nous avons la conviction profonde qu'il vous suffira, Messieurs, de le vouloir aussi fermement que nous pour obtenir pleine satisfaction.

« Nous vous en exprimons à l'avance nos plus vifs remerciements. »

Pour votre Coiffure
7 Appareils d'Indéfrisable
et le ZOTOS

Sans appareil, **sans** électricité, **sans** fatigue, ainsi que de nombreux produits à base d'**huile végétale** sont mis à **votre disposition** et **selon** la **nature de vos cheveux** le système et le produit qui **conviennent le mieux seront choisis** par M. POPOVITCH. Par ce procédé **seul**, Mesdames, la **couleur de vos cheveux ne subira aucune altération,** quelle que soit **leur délicatesse, leur brillant** ne sera **jamais diminué,** mais au contraire **développé.**

En choisissant votre coiffeur, il est nécessaire que vous vous assuriez de sa compétence. M. Popovitch, **Diplômé** dans les **épreuves professionnelles,** a été **désigné Membre actif, diplômé de l'Institut des Maîtres Coiffeurs de Dames de France,** Membre de **l'Association Internationale des Maîtres Coiffeurs.**

Membre diplômé du Jury
des **Grands Concours Internationaux d'Indéfrisable et de Coiffure-Mode.**

Avec ces garanties de compétence professionnelle, la Maison POPOVITCH offre à sa clientèle, à prix égal, un travail supérieur, une sécurité absolue pour les cheveux et le maximum de satisfaction.

Voir nos vitrines. Tél. : 170.

Un poulet phénomène

On peut voir chez les époux Saint-Martin, demeurant au hameau du Pesquier, un poulet phénomène, qui a 4 pattes. Cette anomalie ne semble pas le gêner puisqu'aussi bien, il a près de 4 mois.

NE LACÉREZ PAS LES AFFICHES

Jeudi soir, un passant crut devoir lacérer une affiche qui était placardée sur le mur de l'hôpital, rue Bourseul. C'était une affiche annonçant une adjudication.

Une personne intervint et protesta avec raison. Mais il est exact aussi que cette affiche est collée sur une autre qui annonçait une réunion pour vendredi 27 juillet.

Il est évident qu'il ne fallait pas recouvrir la première tant qu'elle n'était pas périmée. Mais le protestataire aurait dû se borner à le faire remarquer à qui-de-droit, car il n'est permis à personne de lacérer une affiche, surtout lorsqu'elle est d'ordre purement commercial.

L.B.

La cambriole

Vendredi matin le patron du café de la Paix, place St-Maurice, constatait que des individus avaient pénétré dans l'établissement pendant la nuit et emporté une bicylette et des bouteilles de liqueurs. Plainte fut portée à la police qui ouvrit une enquête : deux jeunes gens soupçonnés furent appelés et interrogés. Ils ont énergiquement protesté de leur innocence.

Le vélo est retrouvé

Ces jours derniers, M. Valéry, menuisier, avait porté plainte pour vol de sa bicyclette. Vendredi il a retrouvé son velo. Un inconnu l'avait déposé au restaurant Calmon place Thiers. M. Valéry a retiré sa plainte.

Ils ne sont pas partis seuls

Mme Maria Labro, propriétaire à Souillac, avait loué un appartement à une famille connue sous le nom de Santiago. Ces jours derniers, les Santiago partirent de Souillac, mais après leur départ Mme Labro constata qu'ils avaient emporté des meubles et en avaient détérioré d'autres.

Elle a déposé une plainte au Parquet qui a ordonné une enquête pour rechercher les Santiago qui sont partis sans faire connaître leur nouvelle adresse.

Vols d'outils

M. Moles, surveillant des Ponts et Chaussées à Lhospitalet, a porté plainte au sujet d'un vol d'outils commis à la Pélissière (commune de Villesèque).

Dans une maison, le chef d'équipe de M. Moles avait déposé une pelle, une pioche, un croissant. Or, le lendemain, il constata que la porte de la maison avait été forcée et que les outils avaient disparu. Une enquête a été ordonnée.

Javel Valentré 12°
EN VILLE 0 fr. 90
dans toutes les bonnes épiceries

Concert public

L'Harmonie de l'Ecole de musique d'Agen, au cours d'une randonnée touristique, sera à Cahors dimanche matin. Elle donnera un concert public sur les Allées Fénelon, de 11 h. à 12 heures.

Programme du dimanche 29 juillet

L'amour s'en va-t-en guerre, allégro ; Les deux marquises, ouverture ; Pois de senteur, intermezzo ; Scènes champêtres, fantaisie descriptive ; Le Petit Poucet, allegro.

A l'instruction

M. Testas, juge d'instruction, a interrogé Béziat, cultivateur à St-Clair qui frappa avec une hache son beau-père, M. Grangier dont un bras fut coupé.

Peu après, Béziat a été confronté avec Grangier, avec Mme Grangier et avec sa femme. Cette confrontation avait pour but d'élucider certains détails sur la querelle tragique.

Béziat, qui est en liberté provisoire, a choisi pour défenseur, Me Faugères, du barreau de Figeac.

Braconniers

M. Roidot, à Castelfranc, possède un vivier à poissons. Dimanche, il entendit une explosion. Des amateurs de poissons avaient lancé une cartouche de cheddite dans le vivier.

Plainte fut portée par M. Roidot et la gendarmerie de Luzech découvrit les coupables. Ce sont les nommés Léris, ouvrier carrier à Lherm et Adolphe David, cultivateur à Castelfranc. Procès-verbal a été dressé.

⁂

Les gendarmes ont dressé contravention au sieur Abel Mazou, de St-Céré, qui pêchait avec un filet dans le ruisseau la Bave.

Pas de carte d'identité

Pour défaut de carte d'identité, procès-verbal a été dressé au Portugais Olivero Armando, habitant Castelfranc.

Pas de miroir rétroviseur

Procès-verbal a été dressé au jeune Cépède, de St-Céré, pour défaut de miroir rétroviseur à sa moto.

Triple contravention

Pour défaut de lanterne, de plaque d'identité, de plaque de contrôle, M. Marty, cultivateur à Domenac (commune de Sénaillac) s'est vu dresser une triple contravention.

JALAPA
le bon détacheur
LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER
Dégraisse et nettoie bien
TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers
et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

QUEL EST CE PENDU ?

Vendredi, des passants qui montaient la côte des Evêques aperçurent à flanc de côteau, à l'endroit dit « Grotte du Pintou », le corps d'un homme pendu à un arbre. C'est avec une ceinture de flanelle que le malheureux s'était suicidé.

La gendarmerie fut prévenue, le corps a été transporté à l'hôpital. Mais on ignore l'identité de ce pendu. Dans les poches de ses vêtements. on n'a trouvé aucun papier. Il avait un briquet, un couteau marque « Pradel » un montre en argent de femme et une chaîne en argent. Il n'avait pas un sou.

La gendarmerie fait une enquête pour tâcher d'identifier cet homme qui paraît âgé de 60 ans environ et mesure 1 m. 65. Il était vêtu convenablement.

M. le docteur Perrier a déclaré que l'état du cadavre ne permettait pas de conclure à une mort par strangulation. M. le Docteur Calvet médecin légiste a conclu à un suicide.

LE CONCOURS DE PÊCHE

Nous rappelons que c'est demain, dimanche, 29 juillet, qu'aura lieu le concours de pêche organisé par la Société de pisciculture du Lot. Il est certain que les concurrents seront nombreux et que la foule des promeneur sera, comme tous les ans, au rendez-vous, quai de Regourd, pour assister aux placides exploits de nos pescofis.

Il faut espérer que demain, ils seront plus heureux que leurs camarades de Montauban qui, le 14 juillet, furent désagréablement dérangés par la pluie.

Relaxés

Plusieurs commerçants de notre ville ont comparu devant le tribunal de simple police pour avoir fait travailler leurs employés le dimanche matin.

Le tribunal de simple police, estime que les dérogations accordées par l'autorité préfectorale à certains commerçants doivent s'étendre aux catégories similaires et, en conséquence, il a relaxé les commerçants contre lesquels procès-verbal avait été dressé.

En jouant avec une carabine

Jeudi soir, M. Jean Rivals, de Castres, en vacances chez des parents à Berganty-Lapeyre, s'amusait avec une petite carabine à faire un carton.

S'étant retourné pour causer avec un ami il pressa sur la gâchette : une balle le frappa au pied gauche.

M. Rivals a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

Généreuse avec l'argent des autres

Mme Uzerche, propriétaire à Vignarnaud (commune de Montauban), constata qu'une somme de 3.000 fr., placée dans un sac à main, avait disparu. Elle porta plainte au commissaire de police qui chargea un inspecteur de procéder à une enquête.

L'inspecteur interrogea la bonne, et fit une perquisition qui amena la découverte d'une somme de 1.600 fr. cachée sous les tuiles d'une remise.

Arrêtée, la bonne fut amenée devant le commissaire de police. C'est une nommée Marthe Chaubard, âgée de 20 ans, de Castelnau-Montratier.

Marthe Chaubard a avoué avoir volé les 3.000 fr. à Mme Uzerche, chez laquelle elle était bonne depuis 15 jours seulement. Elle reconnut avoir dilapidé 1.400 fr. en compagnie de son « ami » dont elle payait toutes les dépenses.

Marthe Chaubard a acheté une bicyclette, 2 paires de souliers, une paire de sandales, une robe. Elle avait loué une chambre pour son ami avec lequel elle faisait des parties fines. Elle a déclaré qu'un soir elle avait dépensé 60 fr. de porto. De plus, toutes les sorties avec l'amant se faisaient en taxi.

Elle a été écrouée.

Fête de la Place Gambetta

La jeunesse du Boulevard organise, comme les années précédentes la fête de la Place Gambetta, pour les 12, 13 août.

Cette fête pour laquelle les organisateurs ne négligent rien, attirera sur la place et sur les Allées Fénelon, un nombreux public. Le programme sera publié la semaine prochaine.

Trouvailles

Il a été trouvé un coupon du Crédit Foncier par M. Greste ; une montre d'enfant par Mme Larrigue ; une boîte de chaussures par M. Delteil ; une écharpe en crêpe Georgette noire par Mlle Brunet.

VALENTRE CAO
Phosphaté sucré
les 250 gr. 4 fr. au lieu de 5 fr. 50
les 500 gr. 8 fr. au lieu de 11 fr.
dans toutes les bonnes épiceries

Arrondissement de Cahors

L'Hospitalet

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Combebias, inspecteur des contributions indirectes en retraite, décédé à Toulouse, à l'âge de 68 ans.

M. Combebias, qui, depuis sa retraite, habitait l'Hospitalet dont il est originaire, s'était rendu chez sa fille à Toulouse.

Les obsèques de M. Combebias ont été célébrées à l'Hospitalet, où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Nous adressons à Mme Combebias, à ses enfants, à la famille, nos sincères condoléances.

St-Paul-Labouffie

Hyménée. — On annonce le prochain mariage de M. Clavières avec Mlle Antonia Barreau, de Flaugnac. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Nuzéjouls

Certificat d'études primaires. — Aux épreuves du certificat d'études primaire du canton de Catus, nos écoles ont remporté un brillant succès. 3 garçons ont été présentés et reçus, ce sont : Andral Pierre, Andral Lucien (tous les deux avec la mention bien) et Foissac Julien.

Trois filles ont été également présentées et reçues : Cammas Lucienne (prix cantonal), Laborie Yvonne et Miquel Yvette.

Toutes nos félicitations aux lauréats ainsi qu'aux maître et maîtresse.

Pontcirq

Certificat d'études. — Les jeunes Simone Bégueri, Odette Albagnac, Andrée Albagnac, Jean Restes ont été reçus au certificat d'études. Nos félicitations aux jeunes lauréats et à leur dévouée institutrice.

St-Denis-Catus

Le monument Rey. — Tous les maires du département ont reçu, en avril dernier, une circulaire, les invitant à soumettre à leurs conseils municipaux une demande de subvention pour l'érection d'un monument à la mémoire du Docteur Emile Rey. Beaucoup d'assemblées municipales ont déjà pris une décision à ce sujet. La plupart d'entre elles ont dit que les fonds votés seraient prélevés sur les dépenses imprévues. Celles qui, par oubli, n'auraient encore rien voté peuvent donc le faire à la session d'août.

Certaines communes ont bien voulu se souvenir de cette fameuse péréquation des centimes obtenue plusieurs fois par le Docteur Rey et qui s'est traduite, pour le département du Lot, par un bénéfice de plusieurs centaines de mille francs. Les populations ne se montrent donc pas toujours ingrates.

La liste de souscription sera bientôt close. Ceux qui, par négligence ou par oubli, n'auraient pas encore répondu à l'appel du Comité voudront bien le faire le plus tôt possible.

Nous rappelons que les fonds doivent être envoyés à M. Clauzet compte de chèques postaux n° 30-159, Toulouse.

Les mandats communaux doivent être établis au même nom et adressés, sans retard, au maire de Saint-Denis-Catus.

Vaylats

Obsèques. — Mercredi ont été célébrées les obsèques de M. Delteil, décédé à l'âge de 48 ans. Nous prions la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos condoléances.

Blars

Camionnette contre camion. — Une camionnette pilotée par M. Delsol, commissionnaire à Blars, a heurté un gros camion, au lieu dit « Sol de Salgues ». Le choc fut très violent. M. Delsol fut assez légèrement contusionné, mais la camionnette a été fortement endommagée.

Lugagnac

Fête votive. — La fête votive de notre commune sera célébrée le 29 et 30 juillet. Le comité d'organisation a élaboré un programme de réjouissances qui donnera satisfaction à tous les visiteurs.

Luzech

Violent incendie. — Jeudi soir, vers 23 heures, un incendie, dont les causes sont inconnues, éclata dans les ateliers de M. Emile Gironde, fabricant de chaises et de meubles, sis à St-Marc, commune de Luzech. Alimenté par le bois façonné très sec, le feu prit rapidement des proportions considérables. Les secours furent promptement organisés, mais malgre la pompe à incendie, mise aussitôt en batterie, toute intervention devint inutile. Tous les bâtiments furent totalement détruits avec leur contenu.

Cette catastrophe met subitement en chômage forcé 25 ouvriers et leur famille.

Nous croyons savoir que M. Emile Gironde, très aimé et considéré de ses ouvriers, fera tout son possible pour reprendre le travail au plus tôt afin d'éviter à son personnel un trop long chômage.

Les pertes, très élevées, se chiffrent par plusieurs centaines de mille francs couvertes par des assurances.

Le Boulvé

Concours de tir. — L' « Avenir sportif du Boulvé » avait organisé un concours de tir qui est doté de 10 prix. Ce concours se terminera dimanche soir.

Distribution des prix. — La distribution des prix aux élèves des écoles publiques aura lieu dimanche à 4 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Guignes, maire.

Duravel

Série d'accidents. — En chargeant une charrette de blé, l'épouse Combecave Adrien est tombée si malencontreusement en arrière qu'elle s'est contusionnée le dos et les reins, ce qui l'oblige à un repos forcé d'une quinzaine de jours.

Le sieur Crassat Alfred, ouvrier-manœuvre de M. Serres Edmond, entrepreneur de battages, a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes :

Occupé au dépiquage dans la propriété Cantayré, à Girard, Crassat voulut monter à l'échelle appuyée à la batteuse pour engrener les gerbes, lorsque l'échelle glissa, et l'ouvrier fut projeté à terre, et dans sa chute, se cassa l'avant-bras droit.

Il n'avait pas eu une bonne nuit depuis 10 ans

A cause d'une sciatique qui résistait à tout

La lettre écrite par cet homme n'est pas longue, elle est encourageante cependant pour tous ceux qui, comme lui, souffrent de douleurs arthritiques. Lisez-la :

« Souffrant de douleurs sciatiques à la jambe gauche, je ne dormais plus depuis une dizaine d'années. J'ai tout essayé et, finalement, ce fut le tour des Sels Kruschen. Après en avoir pris quelques flacons, tout a disparu. »

B..., à R...

La sciatique est une maladie arthritique, c'est-à-dire une maladie due avant tout à l'impureté du sang. Kruschen fait disparaître la sciatique parce qu'il a le pouvoir de purifier le sang. Les différents sels de Kruschen sont des stimulants de toutes nos fonctions. Ils réveillent le foie, les reins, les intestins paresseux ; ils les obligent à éliminer les résidus, les impuretés et les poisons, en particulier le dangereux poison urique. Ils suppriment toute constipation et nous font du sang pur et généreux. De là cette sensation de vitalité, de rajeunissement qui remplit tous les habitués de la « petite dose quotidienne. »

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

Le docteur Delbreil appelé réduisit la cassure et prescrivit une immobilité du bras de quarante jours.

Nous désirons à l'accidenté une prompte convalescence.

Prayssac

Une belle manifestation artistique. — Malgré les circonstances fâcheuses d'un orage de grêle qui a failli compromettre le succès de la belle matinée, la représentation du « Barbier de Séville » a pu être donnée, en décalant l'heure du spectacle, dans la cour de l'ancien collège.

Si le mauvais temps empêcha les étrangers de venir en grand nombre, il y eut toutefois une imposante assemblée de spectateurs attriandés par l'appât d'un tel spectacle.

M. Belmont, dans le rôle du comte ; M. Parayre, dans celui de Barthold ; M. Camps, dans celui de Figaro ; M. Parareda, dans celui de Basile, et Mlle Duxy pour Rosine, tous interprétèrent leur rôle avec un réel succès qui fut souligné par de chaleureuses ovations.

Une gentille Prayssacoise apporta à M. Parareda, l'impresario d'un si beau spectacle, une gerbe de fleurs qui traduisait la reconnaissante sympathie des auditeurs.

Dans la soirée, un concert fut organisé et les acteurs, fêtés et choyés, donnèrent encore une merveilleuse audition des morceaux préférés de leur répertoire. Un bal très brillant clôtura une telle journée artistique, dont Prayssac gardera longtemps le souvenir.

Fête votive. — Le coquet village de Meymes, qui, depuis 7 ans, n'avait pas donné sa fête votive, convie pour dimanche 29 juillet, la jeunesse des environs à son grand bal champêtre de jour et de nuit.. Il y aura un orchestre de choix et tout est préparé pour recevoir les visiteurs.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme veuve Tardieu, décédée à l'âge de 77 ans. Son fils, M. Isaïe Tardieu, employé à la Cie du P.-O., est mort il y a un mois.

Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

BOUCHE AMÈRE ! LANGUE BLANCHE !! ESTOMAC DÉTRAQUÉ !!!

Ceux qui s'imaginent qu'au réveil il est normal d'avoir la bouche amère et la langue chargée et qui continuent dans cet état pendant des mois se trompent lourdement. Leur estomac fonctionne mal et il est inévitable qu'un jour ou l'autre cela leur soit rappelé soit par une insomnie tenace, des migraines inconnues jusqu'alors, des gaz, des renvois acides, des brûlures d'estomac et des lourdeurs après chaque repas.

A ce moment, il serait encore temps de remédier à ces malaises en prenant, après avoir mangé, une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés de Magnésie Bismurée. Si trop longtemps négligés, ces symptômes dégénèrent automatiquement en dyspepsie qui deviendra, à la longue, chronique. Pris au début ce n'est rien, tarder est un danger. La Magnésie Bismurée est en vente dans toutes les pharmacies au prix de 10 frs. ou en grand format économique 14 frs. 85

Arrondissement de Figeac

Figeac

Course cycliste. — Le Vélo-Club Figeacois fera disputer le 26 août à 15 h., sous le contrôle de l'U.V.F. une grande course cycliste d'une distance de 50 km. avec les prix suivants : 200 fr. ; 100 fr. ; 60 fr. ; 40 fr. — engagement : 3 fr.

Les coureurs ayant moins de 21 ans ne seront autorisés à participer à l'épreuve que s'ils sont légalement autorisés par leurs parents.

Laval-de-Cère

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Antonin Escure, ancien combattant, croix de guerre, décédé à l'âge de 43 ans.

Cette mort a provoqué une vive émotion dans notre commune où M. Escure ne comptait que des sympathies. Nous prions la famille de trouver ici l'expression de nos bien sincères condoléances.

Cajarc

Succès scolaire. — Aux examens du brevet élémentaire les deux élèves du cours complémentaire de l'école publique de Cajarc, Mlles Jeanne Mignac, de Cadrieu et Ginette Ségala ont été reçues avec un plein succès.

Nous félicitons bien sincèrement ces demoiselles et leur maîtresses dévouées qui n'en sont plus à compter les succès obtenus par leurs élèves.

Soirée scolaire. — Dimanche a eu lieu, sous la présidence de M. de Monzie et de M. l'Inspecteur primaire, une brillante soirée théâtrale.

Tout d'abord, M. de Monzie prend la parole pour affirmer qu'il a cru devoir à ses anciennes fonctions de Ministre de l'Education nationale d'apporter à M. Couyba, directeur de l'Ecole publique de Cajarc, qui prend sa retraite pour se consacrer à Toulouse, à l'éducation de ses enfants, le témoignage de l'estime qu'il a pour un maître d'élite, d'un dévouement absolu.

Il n'oublie pas de féliciter Mme Couzy, directrice de l'école des filles et du cours complémentaire qui maintient bien haut le bon renom de son école et lui assure qu'il a gardé de son mari le meilleur souvenir.

M. l'Inspecteur primaire prend la parole, à son tour, félicite M. Couyba et Mme Couzy et dit que l'école publique de Cajarc est cotée bien haut dans les dossiers de l'administration.

M. Couyba remercie M. de Monzie des paroles flatteuses qu'il a prononcées à son sujet et la soirée commence.

Ce sont tout d'abord les élèves de la classe enfantine qui, admirablement dressés par leurs dévouées maîtresses, mimèrent artistement leur petit rôle muet.

Puis un « concours de bébés », amuse le public.

Enfin voici le tour des grandes jeunes filles qui interprètent fort bien « Marquis et Marquises ».

La comédie de *Rosalie* a été enlevée par nos jeunes artistes en véritables comédiennes.

Enfin la féérie « Au seuil du Printemps », nous a fait voir de parfaites ballerines, auxquelles le public n'a pas ménagé ses applaudissements.

La fête s'est terminée par le chant « Ribos del Lot », et chacun convint d'avoir participer à une bonne œuvre et d'avoir passé une excellente soirée, se promet de revenir, dimanche, à la seconde représentation.

Donc, dimanche, on aura le plaisir de revoir notre véritable corps de ballet cajarcois et d'applaudir un programme, en partie nouveau.

Nous sommes convaincus que l'assistance sera nombreuse.

Livernon

Obsèques. — Mercredi ont été célébrées les obsèques du jeune Edouard Dournes, âgé de 17 ans, élève de seconde au collège Champollion de Figeac. Dimanche 22 juillet, le jeune Dournes avait fait, à Livernon, une chute de bicyclette, se blessant gravement à la tête. Il expira dans la nuit.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre du regretté jeune homme au cimetière ou le dernier adieu lui a été adressé par M. Magne, professeur du collège et M. Meyeé, principal du collège.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Brengues

Une belle famille. — Les époux Brel, du village de Merlet, viennent d'avoir un 5e enfant, un garçon qui a été prénommé Pierre. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonne santé a cette belle famille.

Reyrevignes

Mort subite. — M. Beulaguet Eugène, propriétaire, était occupé à lier des gerbes de blé, lorsqu'il fut pris de malaises et s'affaissa. Relevé par des témoins, il fut transporté chez lui où il expira.

Nous adressons nos condoléances a la famille.

Sonac

Naissance. — C'est avec plaisir que nous apprenons la naissance d'une mignonne fillette chez M. Février, conseiller municipal. Nos compliments au papa, et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Saint-Céré

Arrêté municipal. — On vient de faire placer, à chaque entrée de notre ville, de grandes pancartes sur lesquelles est indiqué à MM. les automobilistes qu'ils doivent traverser la ville à la vitesse de 20 kilomètres à l'heure.

Ecole primaire supérieure de garçons. — On été admis aux derniers examens :

Brevet élémentaire : Gratias Clément ; Fatio Henri ; Piganiol Robert ; Salvan Louis ; Théron Joseph; Tronche Joseph.

Brevet d'enseignement primaire supérieur : Fatio Henri ; Lachièze Joachim ; Lestrade Gabriel; Pons Louis; Salvan Louis ; Thamié Georges ; Théron Joseph ; Tronche Joseph.

Ecole professionnelle d'Egleton : Destic Robert (n° 13).

Ecole normale : n° 2, Thamié Henri ; n° 3. Théron Joseph. 1 supplémentaire : Simbille Audré.

Toutes nos félicitations aux heureux lauréats et à leurs professeurs.

Foire. — La foire du 23 juillet, favorisée par le beau temps, a eu son importance habituelle. Voici les cours pratiqués :

Bœufs de travail, de 3.500 à 4.000 francs ; vaches, de 1.700 à 2.000 fr.; bouvillons, de 1.400 à 1.800 fr. ; génisses, de 1.300 à 1.500 fr., le tout la paire.

Les veaux de lait, de 3,50 à 4 fr., le kilo sur pied ; les porcs pour la charcuterie, de 170 à 180 fr. les 50 kilos, poids vif ; les porcelets, de 70 à 120 francs ; les brebis, de 120 à 130 fr. ; les agneaux, de 100 à 110 fr. le tout la pièce.

Le froment, de 75 à 76 fr. ; le seigle, de 58 à 60 fr ; le sarrasin, de 62 à 64 fr. ; l'avoine, de 22 à 23 fr., le tout le sac de 80 litres.

Les poules, 5,50 ; les poulets, de 6 à 6 fr. 50 ; les lapins, 3 fr. ; le beurre, 7 fr. ; le fromage du Cantal, 5 fr., le tout le demi-kilo ; les pigeons, de 8 à 12 fr. la paire ; les œufs, 3 fr. la douzaine.

Prochaine foire le 6 août.

Union musicale. — Le programme des morceaux qui seront exécutés dimanche, 29 juillet, de 21 h. à 22 h., au kiosque, place de la République : 1° En route pour Dieppe, pas redoublé, Gaudrefoy ; 2° Ouverture de la poupée de Nuremberg, Adam ; 3° Le Petit Duc, opérette, Félix Boisson ; 4° Eglantine, valse, Andrieu ; 5° La polka des Matous, Michel Chopini.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Tribunal correctionnel. — Le tribunal prononce les jugements suivants :

Baldy Jean, de Labastide-Murat, qui n'a pas obtempéré aux ordres de la gendarmerie et qui commit ensuite une contravention connexe, est condonmné à 25 fr. d'amende pour le délit et 5 fr. pour la contravention.

Vve Couly, née Maigne, 55 ans, marchande de primeurs à Souillac, prévenue de faux poids, récolte 16 fr. d'amende pour le délit et 5 fr. pour la contravention et aux frais.

Maury Louis, gendre Maroutou, 34 ans, sans domicile fixe, poursuivi pour abandon de famille, est condamné à 15 jours de prison, par défaut, et aux frais.

Bénech Georges, 32 ans, photographe a Gourdon, accusé d'avoir occasionné des blessures par imprudence, est condamné à 15 jours de prison avec sursis et à 50 fr. d'amende et aux frais.

Gramat

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Théodore Laville, retraité du P.O. Nous adressons à la famille nos vives condoléances.

Calès

Vandalisme. — M. Tocaben, propriétaire à Bonnecombe (commune de Calès), avait planté en février, au lieu dit « Pré-Grande » des jeunes peupliers en bordure de sa propriété.

Ces jours derniers, il constata que ces arbres avaient été arrachés, puis replantés sans précaution. C'était un acte stupide qui a été commis dans le but évident de détruire ces arbres.

M. Tocaben a déposé une plainte et la gendarmerie, qui a ouvert une enquête, espère bien pincer les coupables.

Martel

Epreuve cycliste. — Le Cyclo-Club de Boulogne-Billancourt se propose de faire disputer, le 23 septembre prochain, une épreuve cycliste dont l'itinéraire empruntera le territoire de la commune de Martel.

Cuzance

Naissance. — Les époux Lagomarie viennent d'hériter d'un beau garçon qui a été prénommé Marcel-Antoine. Compliments au papa et nos vœux de bonne santé a la maman et au bébé.

Reilhaguet

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Pébeyre, décédé a l'âge de 78 ans, à St-Sozy. M. Pébeyre avait quitté notre commune pour aller habiter St-Sozy, auprès de sa fille, à laquelle nous adressons, ainsi qu'à la famille, nos bien vives sympathies.

St-Chamarand

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Maurice Piganiol, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de subir avec succès, devant la Faculté de droit de Toulouse, les examens de la 1re année de droit. Nos félicitations.

Salviac

« *La Révolution à Salviac* ». — « La Révolution à Salviac », tel est le titre d'un petit opuscule édité à Cahors et dont l'auteur est M. Boyer d'Agen, notre éminent compatriote.

En quelques pages, dont l'intérêt est indéniable pour nos concitoyens, M. Boyer d'Agen fait défiler sous nos yeux, le Salviac d'autrefois.

L'érudition de M. Boyer est grande ; il a compulsé dans les archives de la municipalité, les cahiers disjoints et en mauvais état de ligature, datant de 1622 et les renseignements puisés à cette source sont très précieux et présentés de façon fort habile.

Son livre n'est point aride, ce n'est pas une énumération sèche de faits historiques. M. Boyer d'Agen est surtout poète. Certaines de ses pages sont écrites à la manière d'Alphonse Daudet, dans un style clair et imagé.

« Trois cours d'eau fécondent la valée fertile de Salviac : le Céou qui « roule ses eaux claires jusqu'à la Dordogne, l'Ourajoux qui baigne la vallée « et ses prairies jusqu'à Pont-Carral ; « enfin le petit gourgue de Pâques qui « traverse Salviac et ses tanneries avant « d'aller se perdre dans l'Ourajoux. »

M. Boyer d'Agen aime bien les moulins, il habita jadis le moulin de la Luole, près Salviac, dont il a évoqué le souvenir dans « Cadurciana », et maintenant il déplore leur disparition en des pages émouvantes.

« Autour de ces moulins taciturnes, « sous leurs lierres et les herbes sauvages qui les ensevelissent depuis que « les progrès de la minoterie à traction « électrique et les puissances combinées « des associations modernes leur imposent le silence de la mort dans leurs « berceaux de poésie inutile, les ruisseaux qui en faisaient chanter les in« fatigables batteuses n'alimentent plus « leurs écluses que pour en rouiller les « trappes sans usage et en pourrir les « étraves vermoulues. »

Plus loin il évoque la corporation des tanneurs qui avaient établi à Salviac « autant de tanneries actives que de martinets (1) laborieux et dont il ne reste aujourd'hui que les puits vides et les ateliers en masure ».

Les cahiers de 1789 à 1794 et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle lui ont permis d'étudier le vieux Salviac qui comptait alors 1.843 habitants avec 233 maisons et 48 villages.

Nous ne pouvons tout citer, mais chaque page, chaque ligne est digne d'être lue, parce que rien de ce qui touche à Salviac ne doit être ignoré de nos concitoyens et compatriotes, aussi ce livre sera bientôt dans toutes les mains.

Nous aurons d'ailleurs, sous peu, l'agréable surprise de lire « Le Seigneur de Salviac », du même auteur. (Episode de l'histoire du Quercy au XIVe siècle).

(1) Le martinet est une espèce de fouet qui servait à battre les peaux dans les tanneries.

Dégagnac

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, 22 juillet, sous la présidence de M. le Maire, pour prendre une décision au sujet du local de l'école des filles.

Après examen de la question et une visite du châlet de M. de Palot, qui appartient aujourd'hui à M. Ernest Fourastié, le Conseil a accepté, sur la proposition de M. le Maire, de louer cette villa et de l'aménager pour y installer l'école des filles.

Orages. — Samedi, 21 juillet, un orage mêlé de grêle, a causé d'importants dégâts aux récoltes, dans la partie ouest de la commune. Dans la nuit, vers les deux heures, un second orage, plus violent que le premier, a totalement anéanti les récoltes de la partie est. — Des arbres ont été déracinés, des gerbières renversées et des toitures fortement endommagées.

Souillac

Obsèques. — Mardi ont été célébrées les obsèques de M. François Mespoulet, vétérinaire, décédé à l'âge de 77 ans. Une foule considérable a suivi le convoi funèbre du regretté disparu dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Cavagnac

Obsèques. — Samedi matin, 28 juillet, à 10 heures, ont été célébrées les obsèques de Mme Louis Dussol, de Cartassac, décédée au château de St-Palavy, à l'âge de 88 ans. Nous adressons aux famille Dussol de Cartassac et de Bisschop, nos sincères condoléances.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Jeunes gens, Comités,

Pour le succès de vos fêtes votives un orchestre moderne s'impose, adressez-vous au :

« MODERN JAZZ CADURCIEN »

le véritable orchestre musette composé d'un accordéon, saxo, violiphone, trompette, trombonne et jazz, vous aurez toute satisfaction, un prix modéré, et un répertoire de danses les plus nouvelles.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Gaston ROUGIÉ, accordéonniste, chef d'orchestre, « *Mon Rêve* », *Route de Paris, CAHORS.*

CHEZ NOS VOISINS

EN CORRÈZE

Un enfant, jouant avec un fusil, tue un de ses camarades. — Au Temple, commune de Varetz, près de Brive, trois enfants, Marcel et Georges Plumauzille, 9 et 7 ans, et Roger Rol, 10 ans, s'amusaient devant une grange. Marcel découvrit dans la grange un fusil à pistons, caché derrière la litière et des planches ; il apporta l'arme dans la cour et s'en amusait avec le petit Rol. Celui-ci regardait à à l'intérieur du canon, tandis que Marcel appuyait sur l'un des chiens. Le coup partit et la décharge atteignit en pleine tête Roger Rol, qui s'effondra.

Les parents, dont quelques-uns étaient dans les champs, furent prévenus. Mme Rol, arrivée sur les lieux, ne put que relever le cadavre de son malheureux enfant.

Dernière heure

Mort du Maréchal Lyautey

Le maréchal Lyautey est décédé, dans son château de Thorey, vendredi à 15 heures 15. Il était né le 17 octobre 1854 à Nancy. On connaît l'œuvre magnifique du maréchal Lyautey au Maroc où il fut envoyé en 1912 avec le titre de commissaire résident général. Les méthodes du maréchal donnèrent en peu de temps de superbes résultats et dotèrent le Maroc d'une organisation administrative et économique remarquable.

Le maréchal Lyautey était membre de l'Académie française.

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN

111, Boulevard Gambetta

CAHORS

Tél. N° 162 — Cahors

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Il tue sa femme et se tue

A Charenton, le nommé Arthur Bedoux, âgé de 48 ans, a tué de trois coups de revolver sa femme, Germaine Robillard, âgée de 35 ans, puis s'est suicidé.

Le meurtrier avait appris que sa femme le trompait.

La cambriole à Marseille

De Marseille. — Des cambrioleurs ont été surpris, cette nuit, à Marseille, au moment où ils s'apprêtaient à dévaliser une bijouterie sur la Cannebière.

Deux d'entre eux sont des Italiens, appartenant à une bande qui opéra dans de nombreuses bijouteries.

Après les incidents d'Autriche

De Londres. — Les milieux politiques de Londres, considèrent que le conflit provoqué par l'assassinat du chancelier Dollfuss, a évolué d'une manière satisfaisante et que l'attitude de l'Allemagne rend inutile une action concertée des puissances, mais qu'il convient de rester dans une vigilante expectative.

CULTIVATEURS

Ce que vous n'avez jamais vu

la Batteuse BRAUD

Nouveauté sensationnelle

est arrivée

Légère, maniable, très grand débit

Travail parfait. Peu de personnel

Elle est en marche à la

Coopérative Quercy-Union

à Flaujac (près Cahors)

Allez voir son travail, vous serez émerveillés.

ALIMENTATION SARDA

HALLE — CAHORS

LUNDI EN RÉCLAME

500 boîtes, champignons de Paris, 2 boîtes, 6 fr. 50 ; Beurre, 3 fr. 75 la 1/2 livre ; Huile surfine, 2 lit., 4 fr. 75 ; 4 savons, 1 savonnette, 5 fr. ; Café Masset, 4 fr. 25 la 1/2 livre ; Vin vieux vignoble, 1 fr. 90 la bouteille ; Eau minérale, St-Yorre, 1 fr. 50 la bouteille.

Livraison à domicile — Tél. 352

Prix spéciaux pour tout le monde

Pour tous travaux de fumisterie, installation poêles, vente cuisinières occasion et réparation, ramonnage, adressez-vous à

Monsieur BOUYER

3, *rue Cathala-Coutare*, à 10 mètres de la Place des Petites-Boucheries

ART FLORAL

Julien THERON

79, *Boulevard Gambetta, CAHORS*

Téléphone : 248

Les plus jolies fleurs corbeilles, gerbes, plantes vertes

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

Atelier de serrurerie

à vendre pour cause de santé

FACILITÉ DE PAIEMENT

S'adresser Bureau du Journal

ETUDE DE

Me BOYER

HUISSIER A CAHORS

4, rue Blanqui

VENTE

aux enchères publiques

Le vendredi 3 août 1934 à 13 heures 30, devant le Théâtre Municipal à Cahors, il sera procédé à la vente aux Enchères publiques d'un mobilier comprenant :

Glace, armoires, lingères, fauteuils, chaises, plusieurs lits avec literie, drap et linge divers, vaisselle, buffet-vitrine, buffets, fourneau à gaz, toilette, commode, pendule à caisse, etc...

Une très belle salle à manger Henri II avec desserte et 8 chaises.

12 0/0 au comptant.

J. BOYER.

LA PERFECTION EN RADIO

"Le MARCONI-SIX"

G. Marconi

DISTRIBUTEUR OFFICIEL :

P. FRANCÈS

36, Boulevard Gambetta

CAHORS

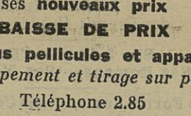

Automobilistes ?

Les meilleures conditions

Les règlements les plus rapides

Vous sont offerts par nos soins

Consultez-nous

Agent à CAHORS

COUDERC-NOUAILLAC

3, *Avenue du Nord*

Correspondant de l'Office A. du Sud-Ouest

ASSURANCES (Aviation)

Chasse, Pêche, Coutellerie

Balances à écrevisses ; appâts divers. Pain de chenevis et tous articles de pêche

N. BESSON, armurier

Bd Gambetta, 83, CAHORS. Tél. 335

Désirez-vous un appareil photographique ? adressez-vous

Maison VIDAL

opticien

3, rue Mal-Foch — CAHORS

Voyez ses nouveaux modèles ses nouveaux prix

BAISSE DE PRIX

sur tous pellicules et appareils

Développement et tirage sur papier

Téléphone 2.85

HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE

A emporter : rouges 9°, 1 fr. 70 ; 10°, 1 fr. 90 ; 11°, 2 fr. 10. — Vins blancs : Gaillac, 2 fr. 90 ; Bordeaux, 2 fr. 50. *Livraison à domicile par fûts et bonbonnes.* — Vins fins : Champagnes mousseux, Liqueurs.

Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Hôtels, Cafés, Restaurants, Epiciers. L'agréable et la véritable St-Yorre, se trouve chez LACOMBE, seul dépositaire,

Halle de Cahors

Le prix des nettoyages a baissé et la

Teinturerie COCULA

fait les noirs en 24 heures

21, *rue Marechal-Foch, CAHORS*

Contetti

Balles élastiques

GIRAUD, 11, *rue Foch, CAHORS*

GOODRICH signale...

à MM. les Industriels et Entrepreneurs que M. ETIENNE, 18, *Bd Gambetta* à CAHORS, dispose d'un stock de la courroie de transmission

SOUPLEFLEX

la marque universellement réputée

ON DEMANDE

Personne sérieuse

Monsieur ou Dame

Pour intéressante collaboration

S'adresser : Jules BARDIN

23, *rue Président-Wilson, CAHORS*

A VENDRE

Conduite intérieure

5 C.V. Rosengart — Très bon état

S'adresser Garage JARRIGE

ON DEMANDE

BONNE

pour ménage 2 personnes

et s'occuper enfant

S'adresser : 1, Avenue Jean-Jaurès

ON DEMANDE

Jeune homme robuste

pour manutention

S'adresser Comptoir Métallurgique

20. *Avenue de la Gare*

Allez consulter

Madame LINA

Voyante cartomancienne

Consulte tous les jours

2, *rue Cathala-Coutare*, 2, *CAHORS*

Une découverte formidable à Madagascar

Les habitants de notre belle colonie combattent toutes leurs fatigues et surmontent toutes leurs maladies grâce aux fruits d'une plante qu'ils appellent : « sena-sena », et dont le nom scientifique est l'Uvaria. Des savants français viennent d'étudier ce fruit et on connaît maintenant les raisons qui font du sena-sena le plus fort des fortifiants. Des thèses ont été présentées à la Faculté qui confirment tous les renseignements que nous donnons à nos lecteurs aujourd'hui. La formule de ce fortifiant qui bouleverse toutes les habitudes médicales a été déposée au Laboratoire national de contrôle des médicaments et est vendu pour une cure complète sous le nom de Vin de Frileuse chez votre pharmacien. Le Vin de Frileuse qui est préparé par un docteur en pharmacie et qui est garanti sans coca, ne donne pas un coup de fouet mais régénère les globules du sang. C'est ce qui explique ses cures merveilleuses souvent dans les cas les plus désespérés. Le Vin de Frileuse se prend à la dose d'un verre à bordeaux, midi et soir, et la cure dure trois semaines. Mais dès le cinquième jour, vous ressentez un bien-être qui vous indique que la santé est en marche et vient vers vous, car le Vin de Frileuse est bon au goût et bon au sang.

GRANDE MAISON DE

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements,

tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures.

Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

3, rue des Capucins

LES TACHES DE ROUSSEUR

disparaissent en quelques jours, grâce à la **CRÈME DES TROIS FLEURS D'ORIENT.** Pas d'insuccès. Essayez, vous serez émerveillés. 8 fr 45. Toutes pharmacies.

Dépôt à CAHORS : **Pharmacie Artigue,** 36 Bd Gambetta.

Bibliographie

Lisez Chaque Semaine

Vendémiaire

Le Plus Indépendant
Le Plus Complet
Le Plus Vivant
des Grands Hebdomadaires

Ses 2 Pages d'Echos
Ses Romans — Ses Nouvelles

Le Forum des Anciens Combattants

Le Palais — l'Astrologie
Le Théâtre — Le Cinéma
Ses Nombreuses Rubriques, etc...

Lisez :

Vendémiaire

14 et 16 Pages

Le N° **0, 75**. Abon. un an **25** Frs

LE RETOUR D'AGE

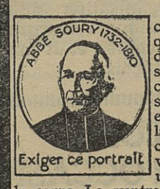

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **Retour d'Age.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, Phlébites, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY,** la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la Signature Mag. Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer

P.-O.-Midi

AVIS AU PUBLIC

Le P.O.-Midi, désireux de procurer de nouvelles facilités au commerce et de contribuer à réduire autant que possible les mouvements de numéraire, a décidé d'étendre, à partir du 1er juillet 1934, à toutes les gares du réseau P.O. la vente et l'utilisation des carnets de fiches de contrôle, déjà en usage sur le réseau du Midi, qui permettent d'effectuer des transports (G.V., P.V. et colis postaux) sans versement d'espèces jusqu'à concurrence du montant total du carnet.

Les carnets de fiches de contrôle offrent des avantages analogues aux carnets de chèques : manipulation plus aisée et présentant moins de risques que celle des espèces ; moins d'erreur de décomptes, enfin garanties contre les conséquences inhérentes aux pertes ou détournements d'espèces.

Ils comportent, en outre, des avantages particuliers : utilisation immédiate sans visa préalable pour provisions et n'exigeant aucune comptabilité, acceptation par toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi sans complication d'aucune sorte.

Enfin l'acquéreur du carnet bénéficie d'une ristourne qui lui est versée lors de l'épuisement du carnet ou du remboursement de sommes inutilisées.

Les carnets sont de quatre séries :
Série A : *cinq mille francs.*
Série B : *dix mille francs.*
Série C : *vingt mille francs.*
Série D : *cinquante mille francs.*

Les demandes de carnets peuvent être déposées dans toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : J. ANDRIEU

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

—:— PRIX MODÉRÉS —:—

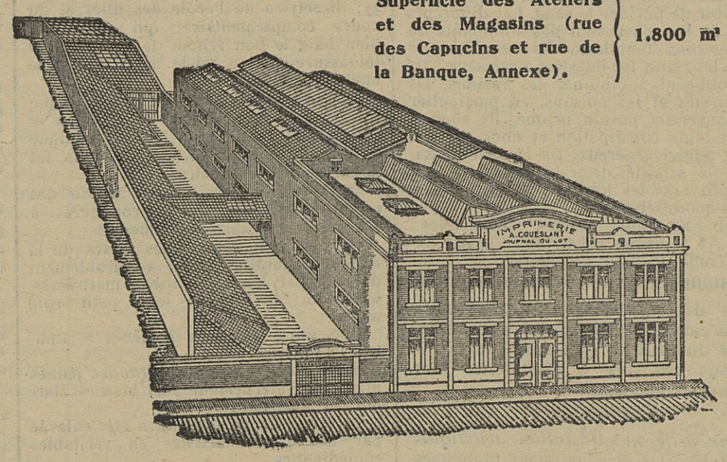

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : **15** francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le Dr ORTEL, *Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,* **écrit :**

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes,** de **bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, *97, Boulevard Gambetta, CAHORS*

Avec **1000** idées jeunes et neuves la

MODE PRATIQUE

vous révèle *comment s'en tirer* pour { la Toilette / la Maison / les Enfants

TOUS LES SAMEDIS : 1 FR

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 17

Le 7 fatal

Adapté de l'Anglais

Par E.-Pierre LUGUET

CHAPITRE PREMIER

X

LE PONT DE PIERRE

Peu après, le contremaître vint se placer sur l'arête de la fosse, juste au-dessus de ma tête et me lança ces mots :

— Si le directeur se croit le droit d'introduire ici des favoris, il pourrait bien déchanter. Vous ne valez pas mieux qu'aucun de nous, Chiswick !

— Qui vous dit que je vaille mieux que vous, répondis-je froidement. Si vous êtes un des amis de Vicenzo, vous savez très bien que l'homme n'a pas été congédié pour me faire une place ; ce serait votre devoir de le dire aux autres.

— Je ne suis pas votre gardien et me soucie fort peu qu'ils vous trouent la peau, reprit-il brutalement. Mais écoutez bien, Chiswick, si vous avez le malheur de vous plaindre de moi, ce soir, à la sortie, je vous engage à veiller sur vous. C'est mon dernier mot.

La violence de Munger me surprit. Je n'avais absolument rien fait pour la justifier, sauf l'incident de Solano, incident dû, au surplus, à son manque de sociabilité. S'il était l'homme du guet-apens, il se pouvait que sa conscience troublée vît partout des espions et qu'il eût conçu des soupçons sur les vrais motifs de ma présence à la carrière.

Ce raisonnement me fortifiait dans l'opinion qu'avec Munger, j'aurais la clef de la culpabilité de Bostwich et, par cela même, ma réhabilitation. Dans le courant de l'après-midi, Frazer vint au banc sur lequel je travaillais. Il m'observa pendant quelques instant, puis, s'approchant tout à fait :

— D'où vient donc, me dit-il, ce désaccord entre vous et Munger ?

Je lui racontai l'incident du logement chez les Solano.

— Un homme qui gagne deux dollars par jour, observa Frazer, n'a pas à gaspiller une journée de paye pour le seul plaisir de taquiner un garçon comme ce Munger. Vous savez ce que vous avez à faire, mais il eût peut-être mieux valu pour vous, d'aller vous-même chez Garibaldi. Je suis directeur ici, Munger contremaître de fosse, et vous, simple ouvrier foreur. Mais ce qu'il faut que je vous dise, c'est que Munger est un protégé de Mackelway et que Makelway, comme vous le savez ou non, est un des deux propriétaires de cette carrière. Vous avez assez de bons sens, je suppose, pour tirer de ce fait une conclusion. Tirez-la donc, et tâchez si vous le pouvez, d'aller en douceur avec Munger. En ce qui concerne ces bandits qui vous en veulent à cause du renvoi de Vicenzo, n'y prêtez aucune attention ; s'ils ne vous laissent pas tranquille, eh bien, portez un revolver.

Il tourna les talons sans me laisser le temps d'ajouter un mot, et remonta au sommet du chantier.

En m'en revenant le soir chez Solano, je regardai soigneusement, je l'avoue, autour de moi, reconnaissant la nécessité d'aller un après-midi à Ridgley pour acheter une arme.

Ridgley est une ville assez importante, située à trois milles de la carrière, mais sur une autre ligne.

Il m'était arrivé, comme payeur, d'aller à Ridgley et d'en revenir par un chemin de traverse qui aboutissait à la carrière.

Ce soir-là, après souper, je répétai ma tactique de la veille. Je fumai ma pipe devant la porte pendant un couple d'heures, puis montai à ma chambre et me mis en faction à la fenêtre, dans l'obscurité.

Munger lui-même renouvela, jusqu'à un certain point, ses gestes de la nuit précédente : il sortit de la maison Garibaldi, traversa la rue dans le rayon de lune, observa longuement ma fenêtre, puis remonta la rue comme il l'avait déjà fait.

Je sautai par la fenêtre et le suivis. Il modifia cette fois son itinéraire car, au lieu de se rendre à la station, il prit, avant d'y arriver, un chemin qui conduit à la rivière.

Il marchait rapidement, sans crainte apparente d'avoir été suivi. Il est évident qu'il n'observait ma fenêtre que pour bien s'assurer que j'étais au lit.

Le ciel, nuageux cette nuit-là, produisait des intermittences d'ombre et de lumière qui facilitèrent ma chasse dans les espaces découverts.

Ayant atteint la lisière du taillis, le le contremaître suivit la route jusqu'aux approches d'un pont de pierre. C'était le pont que nous devions franchir le samedi fatal. Bostwich et moi, pour arriver à la carrière, si notre voyage n'avait été brusquement interrompu. Tout près du pont, un coup de sifflet retentit. Munger s'arrêta court, tandis qu'un cavalier, surgissant sur la route, arrêta sa monture près de lui.

La lune se montrait justement, et, dans le cavalier inondé de lumière, je reconnus Bostwich !

L'émotion, pendant un instant, m'étreignit à la gorge. Reprenant mon sang-froid, je me coulai sous bois en rampant, de façon à me trouver à quelques pas des deux hommes, blotti derrière un buisson qui me dissimulait absolument, et dont la proximité me permettait de tout entendre.

— Et d'où vient-il, cet individu ?

C'était Bostwich qui posait cette question. Une information importante l'avait évidemment précédé.

— Il dit qu'il vient de l'Indiana, répondit Munger, mais il est probable que c'est une frime.

— Qu'est-ce qui vous fait penser que c'est un détective ?

— Ses allures ne me reviennent pas, Botswich. Ce n'est pas un carrier pas plus qu'un ouvrier ordinaire. Il est trop intelligent pour la besogne qu'il fait.

— Alors, pourquoi l'a-t-il acceptée ?

Bostwich partit d'un éclat de rire.

— Vous aussi, vous êtes trop intelligent pour ce que vous faites, dit-il, et vous le faites tout de même.

— Je suis ici dans un but déterminé, et j'ai idée que ce Chiswik agit de même. Plus tôt nous aurons fait notre affaire, plus tôt, je pourrai filer, mieux cela vaudra.

— Le 7 août n'est si loin maintenant ; tâchez donc de maîtriser vos nerfs et surtout ne m'envoyez plus de télégrammes. C'est dangereux.

— Je ne me suis pas servi de votre vrai nom.

— Bon, mais vous me l'avez adressé chez moi. Très imprudent, très mauvais, l'envoi de télégrammes, et, dans le cas présent, tout à fait inutile. Vous avez peur de votre ombre, Bascomb.

— Non, pas Bascomb, Munger.

— C'est juste ; j'oublie toujours le nom sous lequel je vous ai présenté à mon digne oncle. Croyez-moi Bas... c'est-à-dire Munger, ne vous exagérez pas les choses au sujet de ce Chiswick. Ce n'est pas un détective, je le parierais. Aucun agent de police ne s'occupe de vous, mais, quand un homme a quelque chose sur la conscience, il voit le danger partout.

Munger lâcha un juron.

— Votre conscience, grommela-t-il, n'est pas plus tranquille que la mienne.

Bostwich se mit à rire, abattant de sa cravache les feuilles du buisson.

— Quand le Diable réclamera son dû, poursuivit Munger très vexé, je ne pense pas qu'il hésite beaucoup entre nous deux.

— Allons, ne vous fâchez pas, Munger ; votre télégramme de ce soir m'a mis de mauvaise humeur. Pour parler d'autre chose, je vous verrai dans la nuit du 6, pour arrêter définitivement les voies et les moyens.

— Comment viendrez-vous ?

— Par le train qui arrive à Fentonville à dix heures du soir.

— Vous ne vous montrerez pas en ville ?

— N'ayez pas peur. Rendez-vous au quai de chargement de la carrière.

Sans rien ajouter, Bostwitch piqua des deux et, franchissant le pont de pierre, disparut bientôt au tournant de la route.

(*A suivre*).